



## Lettre aux parents

### Les garderies privées du Québec seront fermées le mercredi 22 mai

Chers parents,

La ministre de la Famille, Nicole Léger, maintient les coupures de 14,9 millions de dollars dans les garderies privées. Plutôt de négocier de bonne foi avec les représentants des garderies privées, la ministre de la Famille sort son bâton et intimide d'une façon cavalière les propriétaires/gestionnaires des garderies privées en menaçant avec de nouvelles coupures. Le gouvernement veut nous faire taire en nous empêchant de faire valoir nos droits démocratiquement. Nous refusons de nous mettre à genoux devant ce gouvernement qui bafoue notre liberté d'expression. Madame Marois, elle-même, est descendue dans la rue avec ses casseroles et son carré rouge en appui aux étudiants et refuse à nous et à vous, chers parents, ce droit.

Il s'agit d'une première dans l'histoire du Québec qu'un gouvernement empêche ses citoyens de crier à l'injustice. Nous étions plus de 10 000 personnes, samedi le 11 mai dernier, sous la pluie, à protester dans les rues de Montréal contre ces coupures. Quand madame Léger et madame Marois vont-elles écouter la population?

Nous refusons catégoriquement les coupures, car elles entraîneront des conséquences directes sur l'offre de service et la qualité offerte dans nos garderies. En maintenant cette coupure, le gouvernement Marois vous traite, vous et vos enfants, comme des citoyens de deuxième classe.

Encore une fois, ce gouvernement improvise dans la manière de gérer la province. Si, comme le prétend la ministre, son intention se limitait à la question budgétaire, elle aurait développé davantage de nouvelles places dans les garderies privées subventionnées ce qui représente une économie de centaines de millions de dollars pour les contribuables québécois. Malheureusement, son acharnement idéologique contre les garderies privées subventionnées mettra en péril notre bon travail auprès de vos enfants.

Les garderies privées font déjà leur part dans l'économie québécoise en payant des impôts sur le revenu, des impôts fonciers, des taxes (TPS et TVQ) et des taxes d'affaires, desquels sont exemptés les CPE en raison de leur statut d'organisme sans but lucratif. Pourtant, on leur permet d'accumuler un surplus de 222 millions de dollars depuis des années.

Malheureusement, nous sommes dans l'obligation de fermer nos garderies le mercredi 22 mai, nous considérerons cette journée comme un congé pédagogique. C'est avec une grande tristesse que nous devons avoir recours à ce moyen drastique.



Nous comptons sur votre appui et votre compréhension. Nos 90 000 parents, vos parents, vos amis, constituent notre force, une force à ne pas sous-estimer. Ensemble, nous espérons raisonner nos élus.

Venez marcher avec nous pour cette occasion le mercredi 22 mai. Le rassemblement se fera à partir de **10 h 00 à la Place Émilie-Gamelin, coin Berri et Sainte-Catherine. La marche débutera vers 10 h 30, nous nous rendrons jusqu'aux bureaux du ministère de la Famille, situés au 600, rue Fullum.** Une fois sur place, les participants sont invités à faire un pique-nique jusqu'à 13 h. Apportez vos lunchs, vos carrés bleus et vos casseroles.

Pour les gens de la région de Québec, nous vous invitons à une manifestation qui se tiendra **de 11 h 30 à 13 h devant le parlement de Québec**, n'oubliez pas d'apporter vos casseroles. À partir d'aujourd'hui, nous vous demandons de porter le carré bleu offert par votre service de garde.

Merci de votre compréhension,  
Le conseil d'administration de l'AGPQ